



Document trimestriel

# Enquête Sortants du chômage

## Pays de la Loire

*Situation au 30/06/2013*



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

## EN SYNTHÈSE

Sur la région des Pays de la Loire, alors que **la statistique administrative affiche un poids des reprises d'emploi de 22,2%** par rapport à l'ensemble des sorties, **l'enquête « sortants du chômage »** donne une vision plus réaliste de la nature des sorties avec **une part réelle des reprises d'emploi de 51,3%**.

Ainsi, l'enquête met en exergue le constat suivant : 92% des sorties enregistrées comme reprises d'emploi le sont effectivement. A contrario, **pour les trois autres principaux motifs de sortie que sont les absences au contrôle, radiations administratives et autres, le poids de reprises réelles d'emploi est conséquent.**

En effet, 58% des sorties suite à une absence au contrôle correspondent en réalité à des personnes ayant retrouvé un poste. 38% des radiations administratives et 48% des motifs de sortie « autre » cachent une reprise d'emploi.

Au niveau national, la part réelle des reprises d'emploi est plus faible (45,6%). Ce résultat est imputable aux trois principaux motifs de sortie, qui intègrent en réalité des reprises d'emploi (absence au contrôle : 49%, radiation administrative : 28% et autre : 41%).

### Comparaison des motifs de sortie de la statistique administrative et de l'enquête sortants

STATISTIQUE ADMINISTRATIVE	Nombre	%	ENQUETE SORTANTS	Nombre	%
<b>Reprise d'emploi</b>	22 557	<b>22.2</b>	<b>Reprise d'emploi</b>	<b>51 999</b>	<b>51.3</b>
Radiation administrative	8 140	8.0	Radiation Administrative	1 161	1.1
Autre	6 810	6.7	Formation	10 932	10.8
<b>Absence au contrôle</b>	42 593	<b>42.0</b>	Arrêt de recherche d'emploi temporaire	7 881	7.8
Sortie autre (hors champ enquête sortants) *	21 312	21.0	Non renouvellement motivé de la demande	1 816	1.8
			Non renouvellement accidentel de la demande	5 448	5.4
			Fin d'activité	1 233	1.2
			Autre motif de sortie	4 636	4.6
			Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	16 306	16.1
<b>Total</b>	<b>101 412</b>	<b>100.0</b>	<b>Total</b>	<b>101 412</b>	<b>100.0</b>

\* Maladie, maternité, entrée en formation, retraite, dispense de recherche d'emploi, changement d'agence Pôle emploi...

**L'enquête trimestrielle auprès des sortants de Pôle emploi**, mise en place au second trimestre 2001 par Pôle emploi et la Dares a **pour objectif d'estimer précisément l'importance des reprises d'emploi et des motifs réels de sortie ainsi que d'apporter des informations sur la nature des emplois retrouvés.**

La statistique administrative, sur laquelle s'appuie le suivi conjoncturel des demandeurs d'emploi, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées par les demandeurs et sous-estime les flux réels de sortie pour ce motif. Cette sous-estimation tient principalement à l'importance du nombre de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi en raison de la non actualisation de leur situation mensuelle.

Au total, en tenant compte également des déclarations imprécises, **plus de la moitié des sorties enregistrées au plan administratif sont sans motif identifié, alors qu'elles correspondent fréquemment à des retours vers l'emploi.** C'est donc auprès de ces demandeurs dont on ne connaît pas le motif exact de sortie qu'est menée l'enquête « sortants ».

Afin de supprimer les effets saisonniers, l'enquête réalisée porte sur les demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) sortis des listes de Pôle emploi au cours du dernier mois des 4 trimestres écoulés, en l'occurrence de septembre 2012 à juin 2013.

**Les résultats des enquêtes trimestrielles auprès des sortants de Pôle emploi sont comparés aux sorties enregistrées dans la statistique du marché du travail.**

## LES DIFFERENTS MOTIFS DE SORTIE

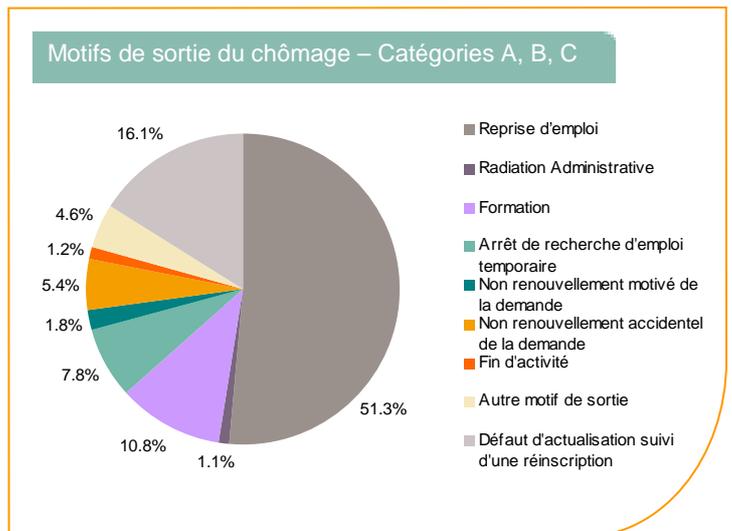
En Pays de la Loire, les reprises d'emploi effectives représentent 51,3% de l'ensemble des sorties en mars 2013, soit 52 000 demandeurs d'emploi.

L'année précédente, ces reprises d'emploi représentaient 50,4% des sorties de listes de Pôle emploi.

Parmi les autres motifs, deux affichent des poids supérieurs à 10% : 16,1% des demandeurs d'emploi sortis des listes sont réinscrits suite à un défaut d'actualisation et 10,8% ont commencé une formation.

Viennent ensuite, les arrêts temporaires de recherche d'emploi (7,8%) et les non renouvellements de demande (volontaires ou non : 7,2%).

**Au total, si l'on exclut les sorties pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription car elles ne constituent pas une sortie effective, les reprises d'emploi représentent 61,1% des sorties.**

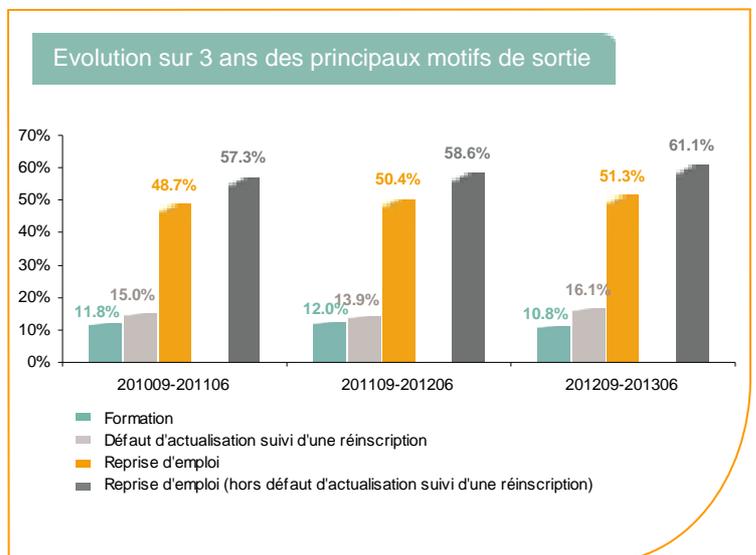


Sur les trois dernières années, la répartition des motifs de sortie s'est modifiée légèrement.

Parmi les principaux motifs de sortie, la radiation des listes de Pôle emploi pour formation est quasiment stable entre les quatre derniers trimestres de juin 2011 et ceux de juin 2013.

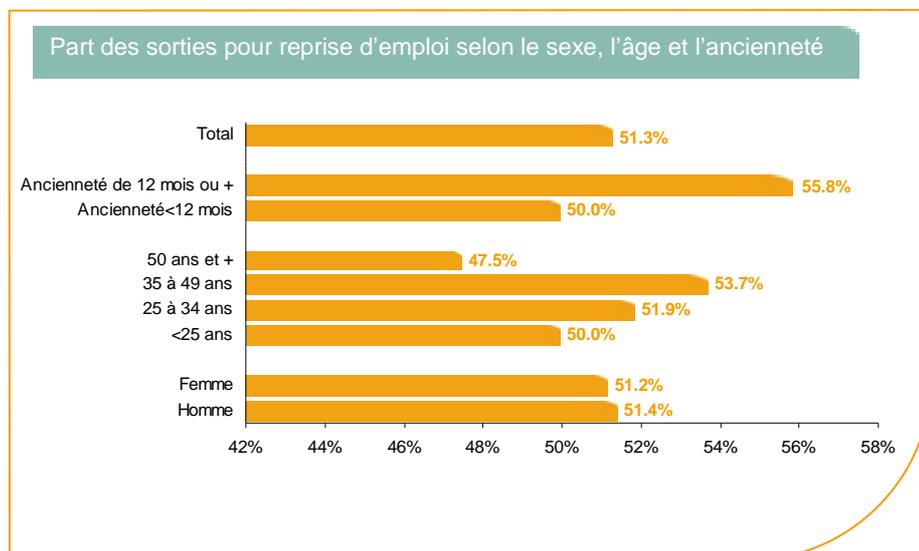
**La part des reprises d'emploi a progressé, passant de 48,7% entre septembre 2010 et juin 2011 à 51,3% entre septembre 2012 et juin 2013.**

Enfin, si les défauts d'actualisation suivis d'une réinscription sont exclus, la part des reprises d'emploi passe de 57,3% sur les quatre derniers trimestres de juin 2011 à 61,1% sur ceux de juin 2013.



## LES CARACTERISTIQUES DE LA REPRISSE D'EMPLOI

### QUEL PROFIL DE DEMANDEUR D'EMPLOI ?



La part des reprises d'emploi dans les sorties peut varier selon la typologie des demandeurs d'emploi.

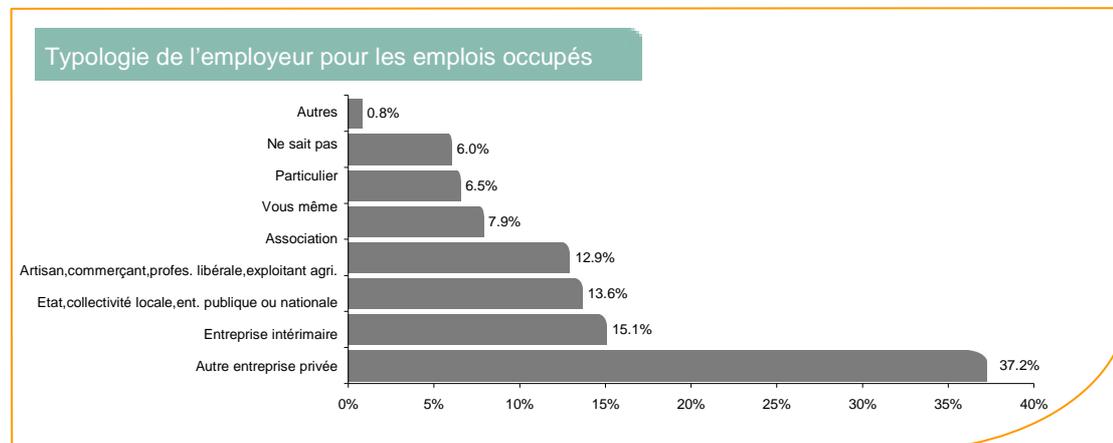
Proportionnellement, la part des hommes ayant repris un emploi est similaire à celle des femmes.

Concernant la structure par tranche d'âge, la part des sorties pour reprise d'emploi chez les personnes âgées de 25 à 34 ans est proche de la moyenne. Elle est plus élevée pour les personnes entre 35 et 49 ans, puisque 53,7% d'entre elles sont sorties pour reprise d'emploi.

La particularité principale de la répartition par tranche d'âge provient des **50 ans et plus pour qui les reprises d'emploi ne représentent que 47,5% des sorties de listes Pôle emploi.**

Enfin, **le chômage de longue durée a également un impact non négligeable sur la part des reprises d'emploi.** Alors que pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an, la sortie du chômage se traduit par un emploi retrouvé dans 50% des cas, ce taux grimpe à 55,8% lorsqu'il s'agit de demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an).

## QUEL TYPE D'EMPLOYEUR ?



Parmi les 52 000 demandeurs d'emploi ayant repris un emploi entre septembre 2012 et juin 2013, **37,2% ont trouvé un poste dans une entreprise privée** (autre que l'intérim, les artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles ou association).

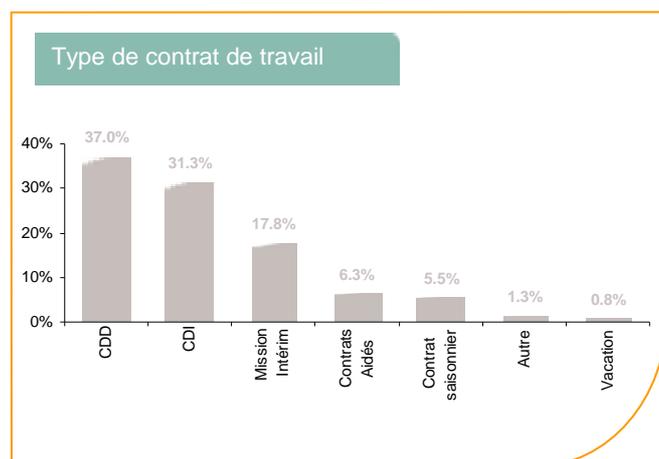
Les entreprises intérimaires sont les deuxièmes plus gros employeurs pour les personnes ayant repris un emploi entre septembre 2012 et juin 2013 (15,1%).

L'Etat, les collectivités locales et les entreprises publiques ou nationales représentent 13,6% des emplois occupés. Les artisans, commerçants, professions libérales et exploitants agricoles suivent avec 12,9% des reprises d'emploi.

Notons également que 7,9% des 52 000 demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi sont leur propre employeur.

**Les femmes sont surreprésentées parmi les recrutements effectués par l'état, les collectivités locales, les entreprises publiques ou nationales, ainsi que par les associations et les particuliers.**

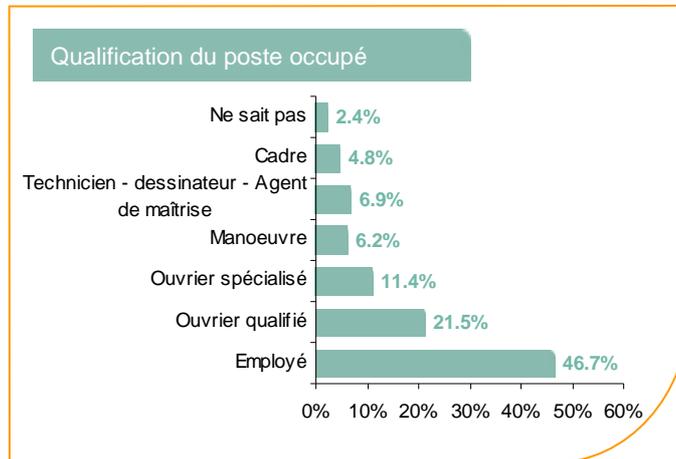
## POUR QUEL CONTRAT ET QUELLE QUALIFICATION ?



Près de 4 personnes sur 10 (37%) déclarent avoir repris un emploi en CDD. 24% des reprises d'emploi concernent des contrats saisonniers, intérimaires ou vacataires. Enfin, **plus de 3 personnes sur 10 déclarent travailler à durée indéterminée (31,3%).**

Il existe de fortes disparités selon le sexe. En effet, **proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses à trouver un poste en CDD** (41% contre 33% pour les hommes) **ou CDI** (36% contre 26% pour les hommes).

Inversement, **les emplois occupés par des missions intérimaires sont majoritairement masculins** (28% contre 8% pour les femmes).



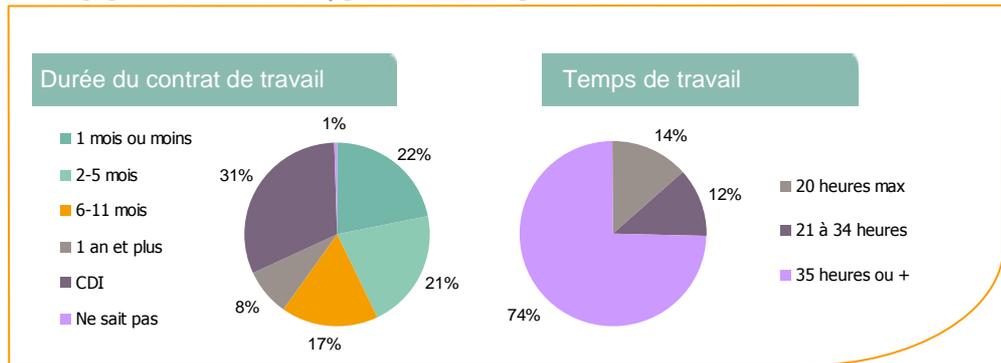
**Près d'un emploi retrouvé sur deux concerne la catégorie socioprofessionnelle d'employé.** Les ouvriers, qualifiés ou non concentrent 39% des emplois occupés tandis que les cadres, techniciens et agents de maîtrise représentent 12% des postes.

A l'image du type de contrat de travail, la répartition de la qualification des postes retrouvés est variable en fonction du sexe. **Les employés sont essentiellement des femmes** (67% contre 24% des hommes). A contrario, **58% des ouvriers et manœuvres sont masculins** (contre 21% pour les femmes).

## AVEC QUELLE DUREE DE CONTRAT ET QUEL TEMPS DE TRAVAIL ?

Les postes retrouvés sont majoritairement des emplois durables (6 mois ou plus), soit 57%. Parmi ces 27 500 emplois durables, plus de la moitié sont des CDI (55%).

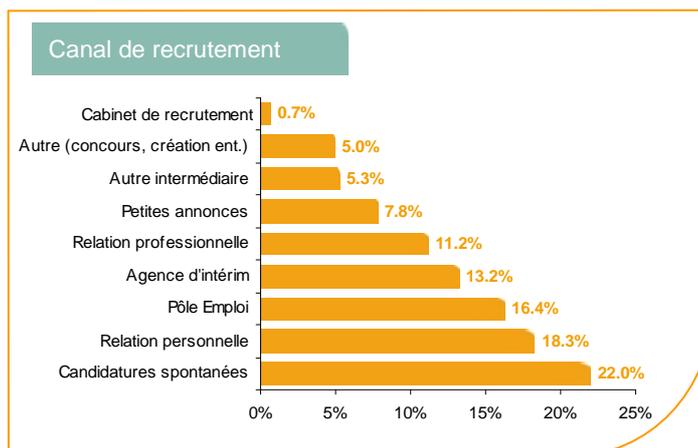
Plus de 4 emplois sur 10 ont une durée de moins de 6 mois, soit 20 700 postes. 51% d'entre eux sont des emplois très précaires (maximum un mois).



En lien avec la typologie des postes, la durée des contrats de travail par sexe est fluctuante. **Les emplois durables sont plus nombreux chez les femmes** (36% des femmes sont en CDI). A l'inverse, les emplois de moins de 6 mois sont plus souvent occupés par des hommes : 29% des hommes ont trouvé un poste de moins d'un mois, alors que les femmes sont 15% dans ce cas. **Le lien entre la durée et le type du contrat est flagrant dans cet exemple puisque les hommes sont beaucoup plus nombreux à exercer une activité intérimaire.**

Concernant le temps de travail, **¼ des postes occupés sont à 35 heures ou plus par semaine.** Sans surprise, **les emplois à temps partiels sont essentiellement pourvus par des femmes** (37% contre 13% pour les hommes).

## PAR QUEL CANAL DE RECRUTEMENT ?



L'enquête permet d'avoir une visibilité sur les différents canaux de recrutement pour les reprises d'emploi. En l'occurrence, **les candidatures spontanées sont en tête de liste pour l'obtention d'un poste avec 22% des recrutements en Pays de la Loire.**

**Les relations personnelles apparaissent en seconde position avec 18,3% des reprises d'emploi,** puis Pôle emploi (16,4%) et les agences d'intérim (13,2%).

Cependant, cette répartition varie fortement selon le type de contrat de travail. **L'obtention d'un contrat aidé est liée dans 46% des cas à Pôle emploi.** Pour les CDD, contrats saisonniers et vacances, l'accès se fait en majorité par les candidatures spontanées (26%). Les CDI, quant à eux, se répartissent principalement entre Pôle emploi, candidature spontanée ou relation personnelle.

## TROIS MOIS APRES LA SORTIE (POUR REPRISE D'EMPLOI)

Trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi suite à une reprise d'emploi, plus de 8 personnes sur 10 sont toujours en poste (84,3%). Cependant, sur ces 43 800 personnes, 11 700 sont inscrites au chômage en parallèle, soit 26,7%.

Les Pays de la Loire affichent un poids des personnes toujours en poste trois mois après leur sortie comparable au niveau national (82,7%).

Pour les personnes qui sont exclusivement en emploi (sans chômage en parallèle), la région enregistre un poids de 61,8% contre 59,5% pour la France métropolitaine.

Enfin, **11,5% des personnes ayant déclaré avoir repris un emploi n'ont plus de poste trois mois après et sont de nouveau inscrites au chômage en Pays de la Loire.**

